

DOSSIER DE CANDIDATURE

Foire Froide – Sallanches – Dimanche 25 octobre 2026

■ FICHE DE CANDIDATURE

Raison Sociale :

Secteur d'activité :

N° SIRET : Code activité NAF : N° TVA :

Nom / prénom du contact :

Adresse :

N° Portable :

E-mail :

Secteur d'activité :

RESERVATION

Stand

- Stand extérieur

Fluide

- Électricité 220 V

Métrage

Prix unitaire TTC

Prix TTC

☐ 3 m

28.50 €

€

☐ 6 m

57.00 €

€

☐ 9 m

85.50 €

€

☐ Oui

6.00 €

€

☐ Non

0.00€

€

(Forfait journalier)

MONTANT TOTAL : €

Documents obligatoires à fournir :

- Le règlement de la Foire approuvé et signé
- L'attestation d'assurance « **Responsabilité civile Professionnelle** » en cours de validité, avec la mention « **Foires et Marchés** »
- Un extrait de l'enregistrement à la chambre du commerce, chambre des métiers et de l'Artisanat ou carte de commerçant non sédentaire datée de l'année 2026
- Un justificatif d'identité en cours de validité
- Le paiement après validation de votre dossier (espèce ou chèque à l'ordre du Trésor public)
- Le formulaire de demande de raccordement électrique temporaire (page 3)

=> **Date limite de candidature : Mardi 15 Septembre 2026**

■ À retourner à :

MAIRIE DE SALLANCHES - Service Événementiel
30 Quai de l'Hôtel de Ville - BP 117 - 74700 Sallanches
Tél : 04 50 89 93 57 – Mail : evenementiel@sallanches.fr

LES DOSSIERS INCOMPLETS À LA DATE DU 15 SEPTEMBRE NE SERONT PAS RECEVABLES

À NOTER : L'organisateur se laisse le droit d'annuler la manifestation, en cas d'intempéries. Un remboursement du paiement sera alors effectué et ce au prorata de l'occupation effective.

SIGNATURE :

DOSSIER DE CANDIDATURE

Foire Froide – Sallanches – Dimanche 25 octobre 2026

Contact : Tél : 04 50 89 93 57 – Mail : evenementiel@sallanches.fr

REGLEMENT

La transmission du dossier de candidature ne vaut pas inscription. L'inscription devient définitive uniquement après confirmation écrite de l'organisateur.

La Foire se déroulera de 9h à 17h. L'installation sera possible à partir de 6h

■ Les stands

- Les stands seront répartis dans le centre-ville de Sallanches. L'organisateur est seul décideur de l'emplacement qui vous sera attribué.
- Les emplacements se réservent pour 3, 6 ou 9 mètres linéaires. **Aucun matériel ne sera fourni par l'organisateur.**
- Seuls les exposants ayant précisé leur besoin en électricité sur le bulletin de candidature pourront bénéficier d'un point électrique à proximité de leur stand. Aucune modification ne pourra être apportée après le paiement du stand.
- En cas de barnum, chaque exposant est responsable de l'installation et du lestage de celui-ci. Tous les pieds des barnums doivent être correctement lestés afin de garantir leur stabilité. En cas de vent supérieur à 19 km/h ou d'orage, les barnums doivent être immédiatement repliés afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.
- Chaque exposant est tenu de maintenir son emplacement propre et en bon état, de respecter les consignes de l'organisateur et d'assurer une présentation et une vente respectueuses du public et des autres exposants.

■ Documents à fournir

- L'ensemble des documents à fournir devront être en cours de validité et feront l'objet d'une analyse.

■ Modalités de paiement

- Règlement de la **totalité** à la validation de la candidature par chèque **à l'ordre du Trésor Public** ou en espèce directement au service événementiel.
- Les chèques seront encaissés à l'issue de la manifestation.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement de votre part, moins de **48h** avant la manifestation

Je déclare avoir pris connaissance du règlement, j'en accepte, sans réserve ni restriction, l'ensemble des clauses et renonce à tout recours contre l'organisateur.

Fait à : Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Nom & prénom du signataire :

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE TEMPORAIRE

1. Informations générales sur la manifestation

Nom de la manifestation : FOIRE FROIDE 2026

Nom du demandeur : _____

Date(s) de la manifestation : 25 Octobre 2026

Lieu de la manifestation : Centre-Ville

2. Données de raccordement électrique

Liste de tous les équipements électriques prévus :

(À compléter impérativement – tout équipement non recensé sera interdit de branchement)

Type d'équipement	Quantité	Puissance unitaire en Watts	Puissance totale en Watts

Total puissance demandée : _____ W

Les appareils électriques en place devront être conformes aux normes d'utilisation en vigueur et protégés par des dispositifs de sécurité conformes à leur classification.

Toute demande incomplète ou ne comportant pas les puissances précises de chaque appareil sera REFUSÉE par le Centre Technique Municipal.

3. Engagement de l'exposant

- Certifie l'exactitude des informations transmises.
- M'engage à ne brancher aucun appareil électrique non mentionné dans ce formulaire.
- Ai pris connaissance que tout branchement non autorisé est interdit et pourra entraîner la coupure immédiate de l'alimentation pour raison de sécurité.

Date : _____

Signature : _____